



DOCUMENT D'ORIENTATION

Guide rapide pour répondre aux questions d'emploi rural et travail décent

Ce document peut être utilisé comme guide rapide pour aborder les questions d'emploi rural décent (ERD). Il souligne l'importance majeure de l'ERD pour le Développement rural, pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et pour sa contribution au travail de la FAO. Quatre listes (une pour chaque pilier de l'Agenda pour le Travail Décent) sont fournies au verso pour assister les bureaux nationaux de la FAO dans la promotion de l'ERD. Pour plus d'informations, ressources et outils veuillez consulter le document **Guide pour aborder les questions du travail décent dans les programmes de terrain de la FAO**.

des moyens d'existence durables. Les conditions de travail sont médiocres. La législation du travail est rarement appliquée. Le dialogue social est faible.

Tandis que l'OIT conduit l'Agenda Mondial pour le Travail Décent, la FAO joue un rôle important dans la promotion de l'ERD. La FAO dispose d'avantages comparatifs de taille en termes d'emploi rural, notamment en ce qui concerne l'emploi dans l'agriculture, les entreprises et les industries agro-alimentaires et de commercialisation rurale et dans le secteur de l'économie informelle.

A cet effet, les incidences sur l'emploi de l'ensemble des interventions de la FAO devraient être envisagées de façon systématique, en particulier dans les différentes options politiques pour l'agriculture et le développement rural. Souvent, il ne s'agit pas de créer un nouveau programme ou projet pour apporter des solutions aux questions d'ERD de façon spécifique, mais de considérer l'ERD au sein d'un programme de travail en cours.

Il existe plusieurs points d'entrée:

- L'ensemble des mécanismes de l'ONU, comme par exemple le Bilan Commun de Pays (BCP) ou le Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement (PNUAD).
- Le Cadre de Programmation par Pays (CPP) de la FAO.
- Les programmes et les activités en cours de la FAO.
- En rapport avec les mécanismes régionaux et mondiaux.



OMD 1, Cible 1.B
“Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif.”

L'inclusion de la Cible 1.B à l'OMD 1 (“Éliminer l'extrême pauvreté et la faim”) souligne l'importance de l'emploi et du travail décent pour atteindre la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté. Cela est d'autant plus vrai dans les zones

rurales où le travail est souvent le seul capital possédé par les ruraux et où la majorité des travailleurs est dans le segment de faible productivité de l'économie rurale. Les bureaux nationaux de la FAO devraient donc saisir toutes les occasions possibles pour promouvoir l'ERD comme moteur puissant du développement rural.

L'emploi rural se compose d'**emplois agricoles**, qui comprennent aussi bien le travail indépendant et l'emploi rémunéré dans une exploitation agricole, et d'**emplois non-agricoles**, qui comprennent le travail indépendant et le travail rémunéré hors-exploitation agricole.

“Le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail. Il implique la possibilité d'accéder à un travail productif et justement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et une protection sociale pour

les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale, la liberté d'exprimer ses revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent sa vie, l'égalité des chances et de traitement pour tous, femmes et hommes.”¹

Les populations rurales démunies font face à plusieurs formes de déficits de travail décent, d'inégalités et d'exclusions. Les marchés ruraux du travail se caractérisent par un haut niveau d'informalité, la prépondérance du travail occasionnel, un taux élevé de travailleurs indépendants, une main d'œuvre fragmentée, une information asymétrique et les incertitudes et spécificités qui caractérisent la production agricole. Dans la majorité des cas, l'emploi rural n'engendre ni un revenu décent ni

Groupes prioritaires pour la FAO

- Les producteurs à petite échelle y compris les travailleurs familiaux
- Les travailleurs agricoles avec un emploi rémunéré, y compris les travailleurs occasionnels et ceux dans l'économie informelle
- Les travailleurs indépendants hors- exploitation agricole travaillant dans des micro et petites entreprises, notamment dans l'économie informelle
- Les travailleurs rémunérés dans des activités secondaires/ tertiaires directement liées à la production alimentaire et agricole, notamment dans l'économie informelle
- Les femmes et les jeunes dans les catégories précédentes
- Les groupes vulnérables spécifiques (les enfants travailleurs, les travailleurs immigrés, les paysans sans terre, les réfugiés, les personnes déplacées, les soldats démobilisés, les handicapés, les personnes infectées et affectées par le VIH SIDA, les populations autochtones et les personnes âgées)

¹ OIT Foire aux questions sur le Travail Décent. Pour plus d'informations consulter le site de l'OIT sur le Travail Décent.

Promouvoir l'emploi rural et le travail décent

Liste de facteurs clés pour répondre aux questions d'emploi rural selon les quatre piliers du travail décent

PILIER 1 Création d'emploi et développement



- Inclure la promotion de l'ERD explicitement dans les politiques, stratégies et programmes de développement agricole et rural
- Aider les petits producteurs, hommes et femmes, à accéder aux marchés et aux chaînes de valeur modernes
- Lancer des programmes de création d'emploi dans les zones rurales, notamment pour les femmes et les jeunes
- Aider les micro, petites et moyennes entreprises agroalimentaires et de commercialisation à accéder aux marchés, à la formation, aux services financiers et autres ressources productives (Ex terre)
- Appuyer l'organisation de formations professionnelles pour développer les compétences techniques, commerciales et managériales des populations rurales
- Encourager la diversification des offres d'emploi, notamment pour prévenir les urgences et dans l'assistance d'après-crise
- Renforcer les capacités des partenaires nationaux dans le recueil et l'analyse des données du marché du travail rural désagrégées par sexe et âge
- Assurer la prise en compte de l'impact des options technologiques sur le nombre et la qualité des emplois créés

PILIER 2 Protection sociale



- Promouvoir des régimes de protection sociale favorables à la productivité agricole
- Soutenir les mécanismes qui étendent la protection sociale aux petits producteurs et travailleurs informels impliquant les associations de producteurs et les communautés/familles
- Soutenir les programmes d'emploi public dans les zones rurales, qui adoptent des approches compréhensives pour renforcer l'autonomie au-delà des besoins de base nécessaires à la survie.
- Adopter des mesures de sécurité et santé au travail pour la main d'oeuvre rurale par la promotion des technologies plus sûres dans l'agriculture commerciale et à petite échelle à travers la vulgarisation agricole
- Développer des technologies allégeant les tâches domestiques des femmes et la charge de travail des ménages pauvres dans les zones touchées par le VIH SIDA (ou autres maladies)
- Améliorer les conditions de travail dans les zones rurales, y compris par l'adoption de mesures de protection maternelle et le salaire minimum agricole garanti

PILIER 3 Normes et droits au travail



- Soutenir une production agricole socialement responsable réduisant notamment la discrimination envers les jeunes et entre hommes et femmes
- Installer un point focal de lutte contre le travail des enfants au sein du Ministère de l'Agriculture (MA) et garantir la participation du MA dans les mécanismes multipartites de lutte contre le travail des enfants
- Soutenir la prévention et la réduction du travail des enfants dans les zones rurales en s'attaquant à ses causes (la pauvreté, le manque d'éducation) et en fournissant des moyens de subsistance alternatifs aux foyers pauvres
- Encourager l'application de la législation nationale du travail dans les zones rurales
- Réviser les réglementations restrictives des associations de producteurs et des groupements informels de travailleurs
- Encourager l'analyse des arrangements contractuels les plus courants dans le secteur informel ainsi que des pires formes de travail des enfants et de cas de discrimination

PILIER 4 Gouvernance et dialogue social



- Aider les pays à renforcer les associations et réseaux démocratiques de producteurs et travailleurs, notamment dans le secteur informel de l'économie
- Encourager la représentation des populations rurales pauvres dans le dialogue social et de politique à travers leurs associations
- Appuyer la participation des populations rurales dans le processus local de décisions et dans les mécanismes de gouvernance
- Renforcer l'autonomisation des femmes et des jeunes des zones rurales pour assurer leur participation dès le départ
- Construire des synergies entre les associations, les programmes, les pays et créer des opportunités d'apprentissage entre producteurs